



Ordonnance de télécom CRTC 2006-214

Ottawa, le 17 août 2006

Le Conseil **approuve de manière définitive** les ententes suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Téléphone Drummond Inc./Bell Canada	Entente d'interconnexion pour la fourniture du service 9-1-1 à une entreprise de services locaux concurrente	8340-T101-200609100	le 21 avril 2006
Téléphone Drummond Inc./Bell Canada	Entente cadre d'interconnexion pour les ESLC-ESI	8340-T101-200609117	le 21 avril 2006

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>